Address : Avenue Lavoisier 13
1300 Wavre
VAT : BE 0817.733.655

Account number : FORTIS 001-6088077-45
Record. : 03 26 1/0
Phone. Fax. : 010 45 13 73 - 010 45 90 73

Facture

Numéro de facture : **I1213-2069**
Date : **28/02/2013**
Ref. Client : **C2013-002457**
Nom : Mr. RADERMACHER
Téléphone : 04 / 252 95 00
Email : paul.radermacher@skynet.be
Adresse de facturation: Rue du Cellier 22
4000 Liège
Adresse du chantier : Rue du Cellier 22
4000 Liège

RADERMACHER PAUL

Rue du Cellier 22
4000 Liège

Description de l'objet	Quantité	Prix à l'unité	TVA(%)	HTVA.
Montage et installation des panneaux	1	780,00 €	6%	780,00 €
Kit fixation pour toit plat (lesté - en équerre - 1 rangée)	1	900,00 €	6%	900,00 €
SUNPOWER E20 WHT 333NE (156 x 104,6)	12	550,00 €	6%	6.600,00 €
Supplément pour toit plat en équerre avec lestage (30€ par panneau)	1	360,00 €	6%	360,00 €
Frais divers (transport, disjoncteurs, coffret électrique, etc.)	1	500,00 €	6%	500,00 €
Raccordement électrique de l'installation PV	1	400,00 €	6%	400,00 €
Compteur CV FINDER Mono 7E1382300010	1	80,00 €	6%	80,00 €
POWER-ONE PVI-3.6-OUTD-S-EN	1	1.170,00 €	6%	1.170,00 €
Location d'un engin de levage	1	345,00 €	6%	345,00 €
Réduction commerciale plan ALLIANCE Sunpower pour personnel de TOTAL	1	-2.676,96 €	6%	-2.676,96 €
Démarche & contrôle RGIE	1	199,00 €	6%	199,00 €
			6%	8.657,04 €
			Total Devis HTVA.	8.657,04 €
			Facture : 1er acompte	**x35%**
			6%	3.029,96 €
			Total HTVA.	3.029,96 €
			TVA.	181,80 €
		Montant de la facture :	**Total TVAC.**	**3.211,76 €**

ACQUITTÉE

Acomptes payés	3.211,76 €
Référence devis	C2013-002457-Q01
NET À PAYER	**0,00 €**

Communication
++100/0003/57318++

Compte bancaire : 001-6088077-45
IBAN : BE44 0016 0880 7745
Bic : GEBABEBB

Extraits de nos conditions générales de ventes :

- Toute contestation concernant une facture doit être motivée et adressée à l'Entrepreneur dans les sept (7) jours calendriers de la date de la facture par courrier recommandé ou télécopie. Passé ce délai, la contestation ne sera pas recevable.
- Les produits livrés restent la propriété de l'Entrepreneur jusqu'au paiement intégral du montant en principal, frais, intérêts et indemnités éventuelles. A défaut de paiement des sommes dues à l'échéance, l'Entrepreneur aura le droit de reprendre les produits aux frais du Client; le cas échéant, le Client autorise l'Entrepreneur, ou les personnes qu'ils désignent, à accéder aux lieux où se trouvent les biens livrés ou posés.
- Le non-paiement total ou partiel à son échéance de tout montant dû à l'Entrepreneur entraînera, après l'écoulement d'un délai de sept (7) jours calendriers, l'envoi d'une lettre de rappel de paiement. Le défaut pour le Client de payer tout montant dû dans les quinze (15) jours calendriers de son échéance, entraînera la majoration dudit montant -de plein droit et sans sommation- d'intérêts au taux annuel de dix (10)% calculés à partir de l'échéance de la dette ainsi que d'une indemnité forfaitaire de dix (6)% du montant du, avec un minimum de deux-cent-cinquante (250) euros (€).
- Les travaux décrits ci-dessus, peuvent être sous-traité à un autre entrepreneur enregistré.